



Tribune novembre 2020

Comment accompagner au mieux les organismes de formation dans leur digitalisation ?

Pour le FFFOD, les mesures du plan de relance destinées à l'appareil de formation doivent en priorité cibler l'effort de réingénierie, la formation des formateurs et l'accompagnement stratégique des prestataires de formation.

Alors que la deuxième vague de l'épidémie contraint à nouveau les entreprises à recourir massivement au télétravail, nous sommes en mesure de tirer les premiers enseignements de l'impact du confinement sur les pratiques de formation.

Cette situation inédite a consacré la reconnaissance de la formation à distance. Aucun acteur ne doute plus de l'intérêt de cette modalité de formation qui a été expérimentée dans l'urgence et au prix parfois de grandes difficultés pour assurer la continuité pédagogique comme le montre le livre blanc du FFFOD¹ à paraître.

Au fil des derniers mois, les expérimentations du distanciel ont fait évoluer les mentalités et ouvert la voie à la dissémination des bonnes pratiques de la multimodalité.

Pour se prémunir contre le risque de reconfinement et adapter leur offre aux attentes d'un public plus enclin à utiliser ces modalités, les offreurs de formation travaillent désormais à l'hybridation de leurs catalogues.

Conscients des défis auxquels l'appareil de formation doit faire face pour adapter son offre, l'Etat a fait le choix dans le plan de relance de mobiliser 360 millions d'euros pour sa digitalisation. Les premières propositions annoncées prévoient une aide massive à l'équipement en plateformes et la mise à disposition de ressources pédagogiques gratuites.

Au regard de notre expérience de la multimodalité, privilégier une approche centrée sur l'outil et la fourniture de ressources de formation gratuites, c'est méconnaître les besoins des prestataires de formation qui portent prioritairement sur la réingénierie de leur offre de formation.

Une des conditions de la réussite de la digitalisation des organismes de formation passe avant tout par un accompagnement à la mise en œuvre d'une ingénierie pédagogique multimodale.

Pour trouver le bon équilibre entre activités synchrones et asynchrones, présentielles et distancielles. Pour inclure un accompagnement de qualité qui représente un temps humain trop souvent sous-estimé. Pour s'adapter aux spécificités des publics, des niveaux de qualification et des objectifs de la formation.²

Comme le souligne l'enquête de l'observatoire du FFFOD³, 88% des ressources pédagogiques utilisées dans des dispositifs de formation à distance sont réalisées par des experts en interne.

La mise à disposition de certains contenus ne répond donc pas aux attentes des organismes sur les compétences métier spécifiques.

¹ Livre blanc du FFFOD Edition 2020/21 à paraître le 17 novembre 2020

² Pour comprendre les fondamentaux de la multimodalité, vous trouverez sur le site du FFFOD un ensemble de ressources en libre consultation (webinaires, guides pratiques, articles ...) www.fffod.fr

³ Idem Livre blanc FFFOD édition 2020/21 à paraître

Le grand sujet pour les organismes de formation, c'est bien de maîtriser la gestion de projets d'ingénierie afin de concevoir ou faire concevoir des ressources correspondant à leurs besoins, aisément mises à jour, compatibles avec la propriété intellectuelle et adaptées à leur public.

A cette première condition sur l'ingénierie pédagogique, s'en ajoute une autre tout aussi primordiale pour réussir un projet de digitalisation, elle concerne la professionnalisation des formateurs.

Les professionnels qui expérimentent le distanciel soulignent l'impact considérable du digital sur le métier du formateur. Jusqu'alors détenteur du savoir, le formateur immergé dans un environnement numérique devient beaucoup plus un médiateur qui guide les apprenants dans leurs apprentissages. Clairement, la complexité de ce changement de posture nécessite un accompagnement des formateurs à l'acquisition de nouvelles compétences et à renouveler leur approche du métier pour lever leurs freins face aux nouvelles modalités.

Troisième condition de réussite, et non des moindres, la définition d'une nouvelle stratégie pour l'entreprise de formation.

La digitalisation impacte toutes les fonctions et toutes les activités, c'est donc un accompagnement à la stratégie qui est attendu par les décideurs pour revoir le modèle économique et budgéter les postes dans lesquels investir, faire les bons choix en gestion RH, en marketing de l'offre et en conduite du changement. C'est dans cette réflexion globale sur le projet stratégique d'entreprise que s'inscrira la décision d'investir dans les outils.

Nous plaidons donc au FFFOD pour que les financements à venir portent principalement sur l'effort de réingénierie de l'offre, la formation des formateurs et le conseil stratégique, qui sont autant d'investissements immatériels, pour l'essentiel du temps humain, de conseil, d'accompagnement et de formation.

Enfin dernière condition de réussite qui nous semble plus que nécessaire, la concertation entre les différents acteurs qui peuvent être amenés à lancer des appels à projets. Elle est indispensable pour coordonner les actions et créer des synergies entre les projets portés par l'Etat, les Régions et les OPCO.

De ce dialogue dépendra l'adoption par l'appareil de formation de nouvelles modalités de formation engageantes, souples et individualisées pour répondre aux enjeux de compétitivité et de maintien de l'employabilité.

Tribune FFFOD, novembre 2020

Aurélia Bollé, Déléguée générale

Qui sommes-nous

Le FFFOD est l'association de référence sur la formation à distance. Elle regroupe une centaine de structures (entreprises, prestataires de services, organismes de formation privés et publics, associations professionnelles patronales et de salariés, collectivités territoriales...) et indépendants, tous impliqués dans le développement du digital et de l'innovation pédagogique.

www.fffod.fr

contact@fffod.fr